Annexes

Questionnaire 2014 Nomenclature Pour en savoir plus

Annexes

Q	LIOIIII		1			-
- 2014	Coupe ou plantation en forêt	Sans objet 8 Pas de coupe 0 Plantation récente 2 Coupe partielle 3 Coupe rase 4 Semis de l'année 1 Pas d'info 9	Sans objet 8 Pas de coupe 0 Plantation récente 2 Coupe partielle 3 Coupe rase 4 Semis de l'année 1 Pas d'info. 9	CN-1 Sans objet 8	Sans objet 8 Sans objet 8 Pas de coupe 0 Plantation récente 2 Coupe partielle 3 Coupe rase 4 Semis de l'année 1 Pas d'info. 9	Sans objet 8 Pas de coupe 0 Plantation récente 2 Coupe partielle 3 Coupe rase 4 Semis de l'année 1 Pas d'info. 9
SEGMENT DEP.	Utilisation secondaire du sol					
SI changement de commune le noter SVP	Utilisati					
Région d'enquête	Utilisation principale du sol	- CP8 R-1	- CPS N-1		- GPS R-1	- UPS N-1
êteur N -1 e noté N -1	Occupation secondaire du sol			×		
Numéro enquêteur N -1 Nom commune noté N -1	Occupation principate du soi	OPS N-1	OPS N-1	OPS N-1	OPS N-1	OPS N-1
	Direction d'observation d	Le point 0 NORD de hale 1 EST de hale 2 NORD suire ligne 3 EST autre ligne 4 Sans objet 8	Le point 0 NORD de hate 1 EST de hate 2 NORD autre ligne 3 EST autre ligne 4 Sans objet 6	Le point 0 NORD de hale 1 EST de hale 2 NORD autre ligne 3 EST autre ligne 4 Sans objet 8	Le point 0 NORD de hale 1 EST de hale 2 NORD autre ligne 3 EST autre ligne 4 Sams objet 8	Le point 0 NORD de haie 1 EST de haie 2 NORD autre ligne 3 EST autre ligne 4 Sans objet 6
Nom enquêteur Numéro enquêteur	Diametre d'obser-vation o	3 m 1 40 m 2 Ss objet 8	3 m 1 40 m 2 3s objet 8	3m 1 40m 2 Ss objet 8	3 m 1 40 m 2 Ss objet 8	3 m 1 40 m 2 Ss objet 8
Nom enquêteur Numéro enquête	Distance enquêteur – point b	Au point 0 34 50 m 1 50 4 100 m 2 + de 100 m 3 Photo inter: 4 Sans objet 8	Au point 0 34 50 m 1 50 4 100 m 2 + de 100 m 3 Photo inter, 4 Sans objet 8	Au point 0 3 à 50 m 1 50 à 100 m 2 4 de 100 m 3 Photo inter, 4 Sans objet 8	Au point 0 3 & 50 m 1 50 & 100 m 3 + de 100 m 3 Photo inter. 4 Sans objet 8	Au point 0 3 & 50 m 1 50 & 100 m 2 + de 100 m 3 Photo inter. 4 Sans objet 8
Teruti-Lucas	Observé / non observé a	Point observé o	Point observé 0 EZone interdite 2	Point observe 0 Zone interdite 2	Point observé o	Point observe 0 Zone interdite 2
The state of	Point	Ŧ	ā	6	4	16

Questionnaire

.0 o =	-					
u Territoire de l'économie, des linances et ch agriculture, de l'alimentation, de la iduelles. Elle leur garantit un dro n'ontreuil Cedex.	Coupe ou plantation en forêt j	Sans objet 8 Pas de coupe 0 Plantation recente 2 Coupe partielle 3 Coupe rase 4 Sernis de l'année 1 Pas d'into 9	CN-1 Sans objet 8 Pas de coupe 0 Plantation récente 2 Coupe partielle 3 Coupe rase 4 Sernis de l'année 1 Pas d'inlo. 9	CN-1 Sans objet 8 Pas de coupe 0 Plantation récente 2 Coupe partielle 3 Coupe rase 4 Semis de fannée 1 Pas drinic 9	CN-1 Sans objet 8 Pas de coupe 0 Plantation récente 2 Coupe partielle 3 Coupe rase 4 Semis de l'année 1 Pas d'info. 9	Pas de coupe o Plantation récente 2 Coupe rase 4 Semis do l'ambée 1 Pas d'runde 9
Occupation et Utilisation du Territoire laimentaire et de la forêt et du ministre de l'économ servioss de statistique du Ministère de l'éponduitre, quêre et concernant des entreprises motividuelles. Ell Henri Rol-Tanguy-TSA 70007- 82555 Montreul de	Utilisation secondaire du sol		-			=
Ministère de l'agriculture, de la péche, de la rurailité et de l'aménagement du territoire Vu l'avas lavorable du Conseil National de l'agriculture, de la prospective Vu l'avas lavorable du Conseil National de l'information Statistique, cette enquête, recomme d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatione. Visa n' 2014-A039AG du ministre de l'agriculture, de l'agriculture, de l'adricatione de la prospective de de statistique du Ministère de l'agriculture, de l'almentation, de la prospective de l'amentation, de la prospective d'amentation de la présente enquête sout en autre de la présente enquête de la présente et de la présente de la présente de la présente et de la présente de la présente de la présente de la présente et de la présente de la présente et de la présente de la p	Utilisation principale du sol	UPS N-1	UPS N-1	UPS N-1	UPS N-1	UPS N-1
Service de la Statistique et de la Prospedive filstique, est obligatoire. Visa n° 2014A039AG du ministre de soorte en matière de statistique Questionnaire conflictated des annes et aux libertés, s'applique aux relevés réalisés dans le ca spechies du Ministèse de l'agriculture, de l'agrosimentes et de la	Occupation secondaire du sol					
nagement du territoire nue d'intérêt général et de qualité sta filibés sur l'odigation, la coordination d'i le modifiée, relative a l'informatique aux fic set du service dels statisfique et dels pro-	Occupation principale du sol	OPS N-1	OPS N-1	OPS N-1	OPS N-1	OPS N-1
Ministère de l'agriculture, de la péche, de la ruralité et de l'aménagement du territoi Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, recomue d'intérêt généra l'Informée 2013, conformément à la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, i t de l'aménagement du territorie. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative a li l'on pour les donnésals so noncenant. Ce droit paut être sexos autrée du service de la la fin on pour les donnésals so noncenant.	Direction d'observation d	Le point 0 NORD de haie 1 EST de haie 2 NORD aufreitges 3 EST aufreitgne 4 Sans objet 8	Le point 0 NORD de haie 1 EST de haie 2 NORD aufreigne 3 EST autre ligne 4 Sans objel 8	DN-1 Le point 0 NORD de hale 1 EST de hale 2 NORD aute ligne 3 EST autre ligne 4 Sans objet 8	Le point 0 NORD de haie 1 EST de haie 2 NORD aute ligne 3 EST aufreigne 4 Sans objet 8	DN-1 Le point 0 NORD de hale 1 SET de haie 2 NORD auffeligne 3 EST aufreligne 4 Sans objet 8
de la péche, d mation Statistiq int à la loi n° 51 toire. La loi n° ncernant. Ce ch	Diamètre d'obser- vation c	3 m 1 40 m 2 Ss objet 8	3 m 1 40 m 2 Ss objet 8	3 m 1 40 m 2 Ss objet 8	3 m 1 40 m 2 Ss.objet 8	3 m 1 40 m 2 Ss objet 8
tère de l'agriculture, sel National de l'Inform née 2013, conforméme aménagement du terri ur les données les con	Distance enquéteur – point b	Au point 0 3 à 50 m 1 50 à 100 m 2 + de 100 m 3 Photo infer. 4 Sans objet 8	Au point 0 3 à 50 m 1 50 à 100 m 2 + de 100 m 3 Photo infer. 4 Sans objet 8	Au point 0 3 à 50 m 1 50 à 100 m 2 + de 100 m 3 Photo inter. 4 Sans objet 8	Au point 0 3 à 50 m 1 50 à 100 m 2 + de 100 m 3 Photo inter 4 Sans objet 8	Au point 0 8 & 50 m 1 50 & 100 m 2 + de 100 m 3 Photo inter 4 Sans objet 8
Minis ris favorable du Cons trie, valable pour l'ann de la rurairté et de l's s et de rectification po	Observe / non observe a	Point observe 0 Zone interdite 2	Point observe 0 Zone interdite 2	Point observé 0. Zone interdite 2.	Point observé 0 Zone interdie 2	Point observe 0 Zone interdie 2
Vu l'av l'indust pèche, d'accès	Point	- 12	8	23	24	52

Nomenclature

Construction de la nomenclature d'occupation de synthèse Teruti-Lucas

Lecture: pour assurer au maximum le maintien de la comparabilité des résultats de Teruti-Lucas avec l'ancienne série Teruti, une nomenclature de synthèse combinant occupation et usage a été créée en 2005, et adaptée en 2012 suite à l'utilisation des données PAC dans l'enquête. Cette nomenclature de synthèse est utilisée pour la diffusion des résultats relatifs à l'occupation du territoire. Le tableau ci-dessous indique comment chaque poste de la nomenclature d'occupation de synthèse est constitué en croisant l'occupation du sol issue de la collecte (couverture physique du sol) et l'utilisation du sol.

Nouvelle n	omenclat de syn	ture d'occupation thèse	Occupation du sol issue de la collecte (couverture physique)	Utilisation du sol
10 postes		27 postes	88 postes	38 postes
11 - Sols bâtis	11100	bas	1111 - Volumes construits, clos et couverts (1 à 3 niveaux ou - de 10 m) 1112 - Volumes construits, couverts seulement (1 à 3 niveaux ou - de 10 m) 1113 - Volumes construits temporaires (1 à 3 niveaux ou - de 10 m) 1114 - Autres volumes de génies industriels et civils (1 à 3 niveaux ou - de 10 m) 1115 - Habitat précaire	Toutes utilisations
	11200	haute	1121 - Volumes construits, clos et couverts (+ de 3 niveaux ou + de 10 m) 1122 - Volumes construits, couverts seulement (+ de 3 niveaux ou + de 10 m) 1123 - Volumes construits temporaires (+ de 3 niveaux ou + de 10 m) 1124 - Autres volumes de génies industriels et civiles (+ de 3 niveaux ou + de 10 m)	Toutes utilisations
12 - Sols revêtus ou	12100	Sols de forme aréolaire revêtus ou stabilisés	1211 - Sols stabilisés de forme aréolaire arborés 1212 - Sols stabilisés de forme aréolaire nus	Toutes utilisations
stabilisés	12200		1221 - Sols stabilisés de forme linéaire arborés 1212 - Sols stabilisés de forme linéaire nus	Toutes utilisations
	13000	Sols enherbés artificialisés	5013 - Autres superficies en herbe avec arbres ou buissons 5025 - Autres superficies en herbe sans arbre ni buisson	140, 210, 221 à 227 - Activités industrielles 311 à 317 - Transports 318 et 350 - Services publics
13 - Autres sols artificialisés	14200	Sols nus artificialisés	6030 - Sols nus : jachères, chemins de terre non stabilisés, passages provisoires, tournières, talus, chantiers et carrières (sol non stabilisé), terrils, crassiers	321, 322, 330 et 340 - Autres services 361 à 364, 366 - Sports et loisirs (hors chasse) 371 et 372 - Habitat 999 - Pas d'information
	_	Blé tendre et		
	21100	épeautre	2110 - Blé tendre y c. épeautre	
	21200	Blé dur	2120 - Blé dur	
	21300	Orge et escourgeon	2130 - Orge et escourgeon	
	21600	Maïs	2161- Maïs semence	
			2162 - Autre maïs	1
	21820	Triticale	2182 - Triticale	4
		Avoine Autres céréales	2150 - Avoine 2140 - Seigle 2170 - Riz 2181 - Sorgho 2183 - Sarrasin 2184 - Autres et mélanges de céréales	Toutes utilisations sauf 363 (Jardins d'agréments et parcs publics), 371
	22100	Pomme de terre	2210 - Pomme de terre	(Habitat individuel), 372 (Habitat
	22200	Betterave industrielle	2220 - Betterave industrielle ou fourragère	collectif)
	23110	Tournesol	2311 - Tournesol	
	23120	Colza et navette	2312 - Colza et navette	
	23190	Autres cultures industrielles oléagineuses	2313 - Soja 2314 - Lin oléagineux 2315 - Autres cultures industrielles oléagineuses	
20 - Sols	233P0*	Protéagineux (y compris fourragers)	233P* - Protéagineux y c. fourragers	
cultivés	22300	Autrec racines et	223A* - Autres racines et tubercules	
	23200	Cultures industrielles textiles	232T* - Cultures textiles	
	233A0*	Autres cultures industrielles annuelles	2331 - Tabac 2335 - Houblon 2336 - Canne à sucre	Toutes utilisations sauf 363, 371 et 372.
		(hors lupin)	2337 - Autres cultures industrielles annuelles	Toutes utilisations sauf 112 (Jachères), 363, 371 et 372.
	24LF0*	Légumes, fleurs (y compris sous serre)	24LF* - Légumes, fleurs (y c. sous serre)	Toutes utilisations sauf 363, 371 et 372
	28000	Jardins familiaux	Codes 2110 à 24LF, 25PT, 26AF, 2710 à 2742	363 - Jardins d'agréments et parcs publics 371 - Habitat individuel 372 - Habitat collectif
	25PT0*		25PT* - Prairies temporaires	Toutes utilisations sauf 363, 371 et 372
	26000	Jachère	2337 - Autres cultures industrielles annuelles (phacélie) 5013 - Autres superficies en herbe avec arbres ou buissons 5025 - Autres superficies en herbe sans arbre ni buisson 6030 - Sol nu	112 - Jachère

^{*} Codes modifiés pour assurer la compatibilité avec les codes cultures des déclarations de surfaces PAC

Construction de la nomenclature d'occupation de synthèse Teruti-Lucas (suite)

	omencla de syn		Occupation du sol issue de la collecte (couverture physique)	Utilisation du sol
10 postes		27 postes	88 postes	38 postes
	27AF0*	Arbres fruitiers	26AF* - Arbres fruitiers	
	27500	Vigne	2720 - Vignes	
			2710 - Oliviers	Toutes utilisations sauf 363, 371 et
	274P0*	Autres cultures permanentes (y	2730 - Pépinières toutes espèces 2741 - Lavande et lavandin	372
	2/AF0	compris prépinières)	2742 - Autres cultures industrielles et aromatiques permanentes (y c. plantes	
20 - Sols		, , , , , , , , , , , , ,	condimentaires, médicinales, palmiers et cocotiers)	
cultivés		Sols enherbés liés à		
	13100	la production	5025 - Autres superficies en herbe sans arbre ni buisson	111 - Production végétale
		agricole, hors élevage		
		- 1 1/2 3		111 - Production végétale
	14100	Sols nus liés à une activité agricole	6030 - Sols nus	113 - Élevage
		detivite agricole		114 - Autre activité agricole
	_		3111 - Forêts primaires (DOM) fermées	
			3112 - Forêts primaires (DOM) ouvertes	
	31100	Forêts de feuillus	3113 - Forêts secondaires de feuillus fermées	Toutes utilisations
			3114 - Forêts secondaires de feuillus ouvertes	
	31200	Forêts de résineux	3121 - Forêts de résineux fermées 3122 - Forêts de résineux ouvertes	Toutes utilisations
			3131 - Forêts mixtes fermées	
	31300	Forêts mixtes	3132 - Forêts mixtes ouvertes	Toutes utilisations
	31400	Peupleraies en plein	3115 - Peupleuraies en plein	Toutes utilisations
	31400	reupierales en piein	3212 - Peupleraies en plein (moins de 0,5 ha)	Toutes utilisations
			3211 - Bosquets de feuillus, hors peuplier	
	32000	Bosquets	3220 - Bosquets de résineux 3230 - Bosquets mixtes	Toutes utilisations
30 - Sols boisés			3311 - Haies arbustives de feuillus, y c. peuplier	
Doises	l		3312 - Haies arbustives de conifères	
	l		3313 - Haies arbustives mixtes	
	1	Union at alignaments	3321 - Haies arborées de feuillus, y c. peuplier 3322 - Haies arborées de conifères	
	33000	Haies et alignements d'arbres	3323 - Haies arborees de conferes 3323 - Haies arborées mixtes	Toutes utilisations
	1		3331 - Alignements de feuillus hors peuplier	
			3332 - Alignements de conifères	
			3333 - Alignements d'arbres mixtes 3334 - Alignements de peupliers	
		Sols boisés à		
	34000	neunlement	5013 - Autres superficies en herbe avec arbres ou buissons	
	34000	indéterminé (coupe	5025 - Autres superficies en herbe sans arbre ni buisson 6030 - Sol nu	120 - Sylviculture
		rase)		
40 1 1	Г	Landes, friches,	4040	T
40 - Landes, friches,	40000	maquis, garrigues,	4010 - Landes arborées, maquis, garrigues, savanes arborées 4020 - Friches et landes buissonnantes, savanes non arborées	Toutes utilisations sauf 401 (Zones humides)
maquis,		savanes	There's et andes bassonianes, satures non abores	· ·
garrigues,	41000	Superficies enherbées	5013 - Autres superficies en herbe avec arbres ou buissons	364 - Chasse 365 - Protection de la nature
savanes	11000	naturelles	5025 - Autres superficies en herbe sans arbre ni buisson	402 - Sans usage
	•			
	l		25PP* - Prairies permanentes	- 1 100
50 Surfaces	25000*	Prairies permanentes	5012 - Pres sales avec arbres ou buissons 5022 - Prés salés sans arbres ni buisson	Toutes utilisations
50 - Surfaces toujours en	23PPU**	Prairies permanentes	5013 - Autres superficies en herbe avec arbres ou buissons	<u> </u>
herbe	l		5025 - Autres superficies en herbe sans arbre ni buisson	113 - Élevage
	25600	Alpages	5011 - Alpages et estives avec arbres ou buissons	Toutes utilisations
	23000	nipages	5021 - Alpages et estives sans arbre ni buisson	Toutes duisadons
			6011 - Dune littorale sans végétation	
	60100	Dune, plage	6012 - Dune à couverture naturelle ou plantée d'oyats	Toutes utilisations
60 - Sols nus	60200	Rochers, éboulis	6020 - Rochers et éboulis, y c. volcans	Toutes utilisations
naturels			.,	364 - Chasse
	60300	Sols nus naturels	6030 - Sols nus	365 - Protection de la nature
			l .	402 - Sans usage
	701.00	Farm tak's taken	7011 - Lacs, bassins, étangs d'eau douce	Toutes will a time
	70100	Eaux intérieures	7012 - Eaux courantes intérieures (y c. estuaires d'une largeur < 3 km)	Toutes utilisations
	707		7021 - Marais salants, étangs d'eau saumâtre	
	70200	Plans d'eau côtiers	7022 - Estuaires d'une largeur > 3 km 7023 - Mangroves	Toutes utilisations
70 - Zones		Glaciers, neiges	7025 - Haligioves	
humides et sous les eaux	70300	éternelles	7030 - Glaciers, neiges éternelles	Toutes utilisations
sous ies éaux			4010 - Landes arborées, maquis, garrigues, savanes arborées	
			4020 - Friches et landes buissonnantes, savanes non arborées	I
	70 4 00	Zones humides	5013 - Autres superficies en herbe avec arbres ou buissons	401 - Zones humides
	1		5025 - Autres superficies en herbe sans arbre ni buisson 6030 - Sols nus	
		<u> </u>		
99 - Zones	99999	Zones interdites non	9999 - Zones interdites	Toutes utilisations
interdites	22333	photo interprétées	2000 Lones interdites	Toutes delisations

^{*} Codes modifiés pour assurer la compatibilité avec les codes cultures des déclarations de surfaces PAC

Nomenclature

Nomenclature d'occupation de synthèse Teruti-Lucas

Lecture: depuis 2012, les déclarations de surface des demandeurs d'aides PAC sont utilisées pour renseigner les points de l'échantillon situés en sol agricole. La nomenclature d'occupation Teruti-Lucas a été adaptée en conséquence.

Les îlots déclarés à la PAC peuvent contenir plusieurs cultures; cependant les données PAC ne permettent pas de savoir dans quelle parcelle culturale est situé le point Teruti-Lucas. Pour cette raison, la précision des estimations de surface (intervalles de confiance) est calculée uniquement pour le poste agrégé « sols agricoles ».

De même, l'enquête dans sa forme actuelle ne permet pas de décrire la rotation des cultures. Dans les tableaux sur les changements d'occupation, les postes agricoles détaillées sont regroupées en un seul poste « sols agricoles ».

Code NNPHYS NN2	Nouvelle nomenclature d'occupation de synthèse en 10 postes	Code NNPHYS NN4	Nouvelle nomenclature d'occupation de synthèse en 27 postes
11	Sols bâtis	11100	Volumes construits bas
11	Sols bâtis	11200	Volumes construits hauts
12	Sols revêtus ou stabilisés	12100	Sols de forme aréolaire revêtus ou stabilisés
12	Sols revêtus ou stabilisés	12200	Sols de forme linéaire revêtus ou stabilisés
13	Autres sols artificialisés	13000	Sols enherbés artificialisés
13	Autres sols artificialisés	14200	Sols nus artificialisés
20	Sols cultivés	21100	Blé tendre et épeautre
20	Sols cultivés	21200	Blé dur
20	Sols cultivés	21300	Orge et escourgeon
20	Sols cultivés	21600	Maïs
20	Sols cultivés	21820	Triticale
20	Sols cultivés	21500	Avoine
20	Sols cultivés	21900	Autres céréales
20	Sols cultivés	22100	Pomme de terre
20	Sols cultivés	22200	Betterave industrielle
20	Sols cultivés	23110	Tournesol
20	Sols cultivés	23120	Colza et navette
20	Sols cultivés	23190	Autres cultures industrielles oléagineuses
20	Sols cultivés	233P0 *	Protéagineux (y compris fourragers)
20	Sols cultivés	22300	Autres racines et tubercules
20	Sols cultivés	23200	Cultures industrielles textiles
20	Sols cultivés	233A0*	Autres cultures industrielles annuelles (hors lupin)
20	Sols cultivés	24LF0 *	Légumes, fleurs (y compris sous serre)
20	Sols cultivés	28000	Jardins familiaux
20	Sols cultivés	25PT0 *	Prairies temporaires
20	Sols cultivés	26000	Jachère
20	Sols cultivés	27AF0 *	Arbres fruitiers
20	Sols cultivés	27500	Vigne
20	Sols cultivés	27AP0 *	Autres cultures permanentes (y compris prépinières
20	Sols cultivés	13100	Sols enherbés liés à la production agricole, hors éleva
20	Sols cultivés	14100	Sols nus liés à une activité agricole
30	Sols boisés	71100	Forêts de feuillus
30	Sols boisés	31100 31200	Forêts de résineux
30 30	Sols boisés	31300	Forêts mixtes
30			
	Sols boisés Sols boisés	31400	Peupleraies en plein
30 30	Sols boisés	32000 33000	Bosquets Haies et alignements d'arbres
30	Sols boisés	34000	Sols boisés à peuplement indéterminé (coupe rase
30		34000	Sois poises a peuplement indetermine (coupe rase
40	Landes, friches, maquis, garrigues, savanes	40000	Landes, friches, maquis, garrigues, savanes
40	Landes, friches, maquis, garrigues, savanes	41000	Superficies enherbées naturelles
50	Surfaces toujours en herbe	25PP0 *	Prairies permanentes
50	Surfaces toujours en herbe	25600	Alpages
50			. 0
60	Sols nus naturels	60100	Dune, plage
60	Sols nus naturels	60200	Rochers, éboulis
60	Sols nus naturels	60300	Sols nus naturels
70	Zones humides et sous les eaux	70100	Eaux intérieures
70 70	Zones humides et sous les eaux Zones humides et sous les eaux	70100	Plans d'eau côtiers
70 70	Zones humides et sous les eaux Zones humides et sous les eaux	70300	Glaciers, neiges éternelles
70 70	Zones humides et sous les eaux Zones humides et sous les eaux	70400	Zones humides
70	ZOTICS HUTHINGS OF SOUS ICS CON	70400	
99	Zones interdites	99999	Zones interdites non photo interprétées

^{*} Codes modifiés pour assurer la compatibilité avec les codes cultures des déclarations de surfaces PAC.

Nomenclature d'occupation de synthèse Teruti-Lucas en 3 grands postes

Lecture: depuis 2012, les déclarations de surface des demandeurs d'aides PAC sont utilisées pour renseigner les points de l'échantillon situés en sol agricole. La nomenclature d'occupation Teruti-Lucas a été adaptée en conséquence.

Les îlots déclarés à la PAC peuvent contenir plusieurs cultures; cependant les données PAC ne permettent pas de savoir dans quelle parcelle culturale est situé le point Teruti-Lucas. Pour cette raison, la précision des estimations de surface (intervalles de confiance) est calculée uniquement pour le poste agrégé « sols agricoles ».

De même, l'enquête dans sa forme actuelle ne permet pas de décrire la rotation des cultures. Dans les tableaux sur les changements d'occupation, les postes agricoles détaillées sont regroupées en un seul poste « sols agricoles ».

Nomenclature d'occupation de synthèse en 3 postes	Code NNPHYS NN2	Nouvelle nomenclature d'occupation de synthèse Teruti-Lucas
Sols artificialisés	11 12 13	Sols bâtis Sols revêtus ou stabilisés Autres sols artificialisés
Sols agricoles	20 50	Sols cultivés * Surfaces toujours en herbe
Sols naturels	30 40 60 70 99	Sols boisés Landes, friches, maquis, garrigues, savanes Glaciers, neiges éternelles Zones humides et sous les eaux Zones interdites

^{*} Les sols cultivés comprennent les serres et abris hauts (adaptation de la nomenclature aux données PAC).

Nomenclature

Nomenclature d'usage Teruti-Lucas

Lecture: depuis 2012, les déclarations de surface des demandeurs d'aides PAC sont utilisées pour renseigner les points de l'échantillon situés en sol agricole. La nomenclature d'occupation Teruti-Lucas a été adaptée en conséquence.

Les îlots déclarés à la PAC peuvent contenir plusieurs cultures ; cependant les données PAC ne permettent pas de savoir dans quelle parcelle culturale est situé le point Teruti-Lucas. Pour cette raison, la précision des estimations de surface (intervalles de confiance) est calculée uniquement pour le poste agrégé « sols agricoles ».

De même, l'enquête dans sa forme actuelle ne permet pas de décrire la rotation des cultures. Dans les tableaux sur les changements d'occupation, les postes agricoles détaillées sont regroupées en un seul poste « sols agricoles ».

	Nomenclature en 12 postes		Nomenclature détaillée 36 postes
1	Code NNPHYS NN4	110*	Agriculture
	Activités agricoles non spécialisées, services annexes	114	Activitée agricolos pop epácialicáes conject appoyes
3 3		114	Activités agricoles non spécialisées, services annexes Pisciculture
,	Activités agricoles non spécialisées, services annexes	130	Pisciculture
	Sylviculture	120	Sylviculture dans les forêts naturelles et dans les plantations
	Activités industrielles	140	Mines, carrières
5	Activités industrielles	210	Production d'énergie
5	Activités industrielles	221	Produits alimentaires, boissons, tabacs
	Activités industrielles	222	Produits textiles, habillement, cuir, chaussures
,	Activités industrielles	223	Charbon, pétrole, métallurgie, travail des métaux (excepté
	, teather madericines	223	biens d'équipement)
	Activités industrielles	224	Fabrication de produits minéraux non métalliques
	Activités industrielles	224	Chimie, caoutchouc, matières plastiques
		1 1	
	Activités industrielles	226	Biens d'équipement industriels ou ménagers, récupération
	Activités industrielles	227	Produits du bois, ameublement, papier-carton, imprimerie, industries diverses
	Réseaux routiers	312	Routes et autoroutes
,	Autres transports	311	Chemins de fer
,	Autres transports	313	Transport par eau
		1	
	Autres transports	314	Transports aériens
	Autres transports	315	Transport par conduite (gazoduc) et électricité
	Autres transports	316	Télécommunications
	Autres transports	317	Stockage, services auxiliaires des transports
	Services publics	318	Infrastructure de protection (protection active des biens
			et des personnes)
	Services publics	350	Administrations, collectivités locales, établissements publics, activités associatives, religions
)	Autres services	321	Fourniture et traitement des eaux
1	Autres services	322	Traitement des déchets
1	Autres services	330	Construction
	Autres services	340	Commerce, finances, services
0	Sports et loisirs	361	Sports
0	Sports et loisirs	362	Camps de vacances
0	Sports et loisirs	363	Jardins d'agrément et parcs publics
		1	Chasse
0	Sports et loisirs	364	
0	Sports et loisirs	366	Autre activité liée à la culture et aux loisirs
1	Protection de la nature	365	Protection du milieu naturel (réserves, parcs nationaux)
2	Habitat	371	Habitat individuel
2	Habitat	372	Habitat collectif
3	Autres usages	401	Zones humides
13	Autres usages	402	Sans usage
· .		1	Pas d'information

^{* 110 =} code issu de l'agrégation des codes « 111-Productions végétales », « 112-jachères » et « 113-élevage ».

Pour en savoir plus Titres parus

Moindres pertes de terres agricoles depuis 2008, après le pic de 2006-2008 Agreste Primeur n° 313 juin 2014

Les paysages agricoles dominent toujours le territoire français Agreste Primeur n° 260 avril 2011

L'artificialisation atteint 9 % du territoire en 2009 Agreste Primeur n° 246 juillet 2010

L'utilisation du territoire en 2008 – Teruti-Lucas Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 208 octobre 2009

La maison individuelle grignote les espaces naturels Agreste Primeur n° 219 janvier 2009

Les paysages agricoles se redessinent Agreste Primeur n° 217 novembre 2008

L'utilisation du territoire en 2007 – Teruti-Lucas Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 202 novembre 2008

L'utilisation du territoire en 2005 et en 2006 - Teruti-Lucas Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 192 septembre 2007

Les prairies alimentent les changements fonciers Agreste Primeur n° 168 septembre 2005

L'observation du territoire au ministère de l'agriculture – L'enquête Teruti Études foncières n° 116 juillet-août 2005

L'utilisation du territoire en 2004 - Nouvelle série de 1992 à 2004 Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 169 août 2005 L'utilisation du territoire en 2003 - Nouvelle série de 1992 à 2003 Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 157 mars 2004, avec cédérom

Les indicateurs paysagers élaborés à partir de l'enquête Teruti Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 151 juillet 2003

L'utilisation du territoire en 2002 Nouvelle série de 1992 à 2002 Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 148 mars 2003, avec cédérom

L'utilisation du territoire en 2001 Nouvelle série de 1992 à 2001 Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 141 avril 2002

L'utilisation du territoire en 2000 Nouvelle série de 1992 à 2000 Agreste Chiffres et Données Agriculture n° 133 mars 2001

La consommation des espaces agricoles et naturels en Île-de-France: plusieurs approches pour un suivi de précision Agreste Cahiers n° 1 mars 2001

L'évolution des structures d'occupation du sol vue par Teruti Agreste Cahiers n° 1

mars 2001

L'agriculture s'intensifie, l'urbain s'étend... et l'occupation du territoire enregistre les transformations à l'œuvre Agreste Cahiers n° 1 mars 2001

Les paysages agricoles en repli devant les landes et les villes Agreste Primeur n° 76 juillet 2000

L'utilisation du territoire en 1999 Nouvelle série de 1991 à 1999 Données Chiffrées Agriculture n° 123 mars 2000 Les zones agricoles défavorisées La France des forêts et des herbages Agreste Primeur n° 55 avril 1999

L'utilisation du territoire en 1998 Nouvelle série de 1991 à 1998 Données Chiffrées Agriculture n° 114

février 1999

L'utilisation du territoire en 1997 Nouvelle série de 1991 à 1997 Données Chiffrées Agriculture n° 101

février 1998

L'utilisation du territoire en 1996 Nouvelle série de 1991 à 1996 Données Chiffrées Agriculture n° 87

décembre 1997

L'évolution des paysages girondins vue par Teruti Agreste Les Cahiers n° 21 septembre 1997

Les villes se mettent au vert -Enquête sur l'utilisation du territoire de 1992 à 1996 Agreste Primeur n° 16 février 1997

L'utilisation du territoire en 1995 Nouvelle série de 1991 à 1995 Données Chiffrées Agriculture n° 80

mai 1996

L'utilisation du territoire en 1994 Nouvelle série de 1991 à 1994 Données Chiffrées Agriculture n° 66

février 1995

L'utilisation du territoire en 1993 Nouvelle série de 1991 à 1993 Données Chiffrées Agriculture n° 56 avril 1994

L'utilisation du territoire en 1992 et son évolution de 1982 à 1992 Données Chiffrées Agriculture n° 50 novembre 1993

Pour en savoir plus

Titres parus

L'utilisation du territoire en 1991 et son évolution de 1982 à 1991 Données Chiffrées Agriculture n° 43 mai 1993

L'utilisation du territoire en 1990 et son évolution sur la période 1982-1990 Données Chiffrées Agriculture n° 21 juin 1991

L'utilisation du territoire en 1989 et son évolution sur la période 1982-1989 Données Chiffrées Agriculture n° 15 août 1990

L'utilisation du territoire en 1988 et son évolution sur la période 1982-1988 Série S n° 43 décembre 1989

L'utilisation du territoire Études foncières n° 43 iuin 1989

L'utilisation du territoire national et son évolution sur la période 1982-1987 Cahiers de Statistique Agricole n° 5/6 septembre-octobre 1988 L'utilisation du territoire en 1987 et son évolution sur la période 1982-1987 Série S n° 38 mai 1988

L'utilisation du territoire dans la période 1982–1986 Série S n° 35 janvier 1988

Évolution de la surface agricole utilisée Cahiers de Statistique Agricole n° 3/6 mai-juin 1987

L'utilisation du territoire en 1982 et 1983 Séries S n° 32 février 1987

L'évolution du territoire de 1982 à 1985 Cahiers de Statistique Agricole n° 5/6 septembre-octobre 1986

Sondages, applications aux enquêtes statistiques Scees Série S MAS n° 10 novembre 1984

Utilisation du territoire et télédétection par moyens aériens légers Scees Série S MAS n° 9 octobre 1984 L'utilisation du territoire en 1980 - évolution 1977-1980 Scees, Cahiers de Statistique Agricole n° 6/6 novembre-décembre 1981

L'utilisation de l'enquête TER-UTI pour une cartographie de l'utilisation des terres Cegerna 1979

Enquête utilisation du territoire: principaux résultats 1975, 1976, 1977 Scees, Cahiers de Statistique Agricole n° 42 septembre-octobre 1978

Photographies aériennes et espace rural Études rurales n° 70 1978

Étude sur l'utilisation du territoire - Méthodologie, résultats 1969-1970-1971 Collection de Statistique Agricole, supplément Série Études n° 104 novembre 1972

Les sites Internet

www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.onf.fr

www.ifn.fr

www.foretpriveefrancaise.com

Retrouvez toute l'actualité de la statistique agricole sur le site Agreste.

Cette publication est intégralement disponible à la rubrique « *Publications* » du site **www.agreste.agriculture.gouv.fr**.

Les résultats 2006 à 2014, détaillés par région et département sont disponibles sous l'espace « *Données en ligne - Disar – Rubrique territoire, population* » du site *Agreste :* www.agreste.agriculture.gouv.fr.

Agreste: la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt Secrétariat Général SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL-SOUS-BOIS Cedex

Site Internet: www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot Composition : SSP Toulouse Impression : AIN - ministère de l'Agriculture

Dépôt légal : à parution ISSN : 2259-5104 © Agreste 2015